



A D E B
V B A

ELEVATING CONSTRUCTION TOGETHER

COMMUNIQUE DE PRESSE BAROMETRE ADEB 2022

Woluwe-Saint-Pierre, le 29 avril 2022 – **L'Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux (ADEB) publie son baromètre annuel et partage le constat suivant :**

- la pénurie de talents, la hausse des prix des matériaux et la qualité des dossiers d'adjudication sont les préoccupations majeures des entreprises de grands travaux;
- 93% des entreprises devraient engager du personnel dans l'année mais la majorité estime qu'elle ne trouvera pas le personnel qualifié recherché. L'ADEB crée donc son centre de formation dédié pour 6 métiers ouvriers ;
- dans le contexte économique actuel, il est impératif que les plans de relance se concrétisent au plus vite ;
- le développement durable est une priorité absolue pour les dirigeants des grandes entreprises belges de construction.

1. Le baromètre 2022

L'Association des Entrepreneurs Belges de grands travaux (ADEB) publie les résultats de son huitième baromètre annuel : état de santé des grandes entreprises belges de construction et confiance des dirigeants.

Chaque année nous publions l'état de santé des grandes entreprises de construction en Belgique via notre baromètre annuel. Les entreprises semblent avoir bien intégré les défis liés à la crise Covid en s'adaptant : 58% d'entre elles estiment bénéficier d'un bon état de santé, 53% d'entre elles ayant vu leur carnet de commandes augmenter (les conséquences de la guerre en Ukraine n'étant pas encore pris en considération au moment de l'enquête).

Pourtant, **la pénurie de talents, la hausse des prix des matériaux et la qualité des dossiers d'adjudication** continuent à pénaliser fortement le fonctionnement des entreprises. En effet, 45% des dirigeants pensent engager dans les 12 mois à venir et 49% devraient engager mais ne trouvent pas le personnel recherché. Près de 78% considèrent que les ouvriers engagés ne sont pas suffisamment formés et qualifiés. Ces éléments ont un impact négatif sur le climat de confiance global.

Enfin, le développement durable est une priorité absolue pour les dirigeants des grandes entreprises de construction : sécurité, bien-être au travail, bonne gouvernance, environnement et climat, construction durable sont les domaines dans lesquels les grandes entreprises de construction entendent assumer leur responsabilité sociale et sociétale, en interaction avec tous les acteurs de l'acte de construire.

ADEB asbl - Association des Entrepreneurs Belges de Grands Travaux
VBA vzw - Vereniging der Belgische Aannemers van Grote Bouwwerken



Membre  Lid

Grootveldlaan 148 Av. Grandchamp – Brussel 1150 Bruxelles
Ond.-entr. : BE 0407 785 327

T : 02 771 00 44
F : 02 771 30 93

info@adeb-vba.be
www.adeb-vba.be



2. La pénurie de talents

De nombreux secteurs souffrent d'une pénurie de personnel. La construction cherche aujourd'hui à pourvoir plus de 20.000 postes. L'image souvent fautive de la construction, l'inadaptation des formations aux besoins des entreprises et la désaffection des métiers techniques en sont les causes principales.

Le secteur vient de lancer une grande campagne d'image « Nous construisons demain » tandis que l'ADEB créait déjà en 2019 sa campagne d'attractivité « More Than Building » (www.morethanbuilding.be), qui met en avant la diversité et la richesse des emplois offerts par les grandes entreprises de construction.

L'ADEB va aujourd'hui plus loin en créant « ConstruLab », son centre de formation adapté spécifiquement aux besoins de ses membres. Dans une première phase, le centre formera aux 6 métiers les plus demandés (dont coffreur, maçon, ouvrier routier). ConstruLab accueillera ses premiers élèves dans les prochains mois avec un emploi garanti pour ceux qui obtiennent leur certificat.

3. Le développement durable au centre de notre stratégie

Les grandes entreprises de construction ont un rôle moteur à jouer dans la transition du secteur vers des modèles plus durables. À partir des Objectifs de Développement Durable des Nations-Unies, l'ADEB a déterminé cinq axes sur lesquels concentrer ses efforts : l'environnement, *be a great place to work*, construire pour le futur, la chaîne d'approvisionnement et la bonne gouvernance. Plusieurs initiatives sont déjà en cours, particulièrement en matière d'impact environnemental mais aussi de sécurité, de bien-être au travail et de diversité.

C'est ainsi que l'ADEB a mis en place **l'échelle de prestation CO₂** en collaboration avec les trois Régions, permettant d'accélérer les initiatives des entreprises en matière de réduction de leurs émissions de CO₂.

4. L'établissement de contrats équilibrés

Les relations contractuelles équilibrées sont de plus en plus difficiles. Or des engagements clairs entre tous les acteurs du processus de construction constituent le meilleur gage de réussite d'un projet, chaque partie assumant les risques qui lui sont propres. L'ADEB met ainsi à disposition de tous les intervenants un outil (liste standard des tâches) permettant de s'accorder dès les premières discussions sur les responsabilités de chacun.



5. La hausse des prix des matériaux

La hausse des prix des matières premières est spectaculaire depuis la crise Covid et aggravée par la guerre en Ukraine. Le secteur de la construction en est également fortement impacté (plus de 30% de janvier 2021 à ce jour). Les tensions ne concernent pas que les prix. Les délais de livraisons sont aussi plus longs et se sont encore fortement allongés depuis la guerre en Ukraine.

La situation est donc difficile et appelle les clients et entreprises de construction à élaborer ensemble les solutions. Elle ne doit cependant nullement décourager les clients à poursuivre leurs projets, parce qu'attendre a toujours un coût (monétaire sur la facture énergétique par exemple ou en termes de jouissance pour une rénovation ou un achat) ou encore parce qu'on ne sait pas de quoi demain sera fait.

En outre, les pouvoirs publics doivent plus que jamais investir. En effet, ils ont élaboré des plans de relance pour aider l'économie à sortir de la crise sanitaire, économie impactée par les conséquences de la guerre ukrainienne. Il est donc plus que jamais impératif que tous les pouvoirs publics concrétisent les plans d'investissements planifiés.

A propos de l'ADEB

L'ADEB, l'Association Des Entrepreneurs Belges de grands travaux, est le représentant et le porte-parole des grandes entreprises de construction en Belgique qui représentent un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros soit 15% du secteur de la construction en Belgique et emploient plus de 19.000 personnes. L'Association rassemble les 65 grandes entreprises du secteur. L'ADEB est membre de la Confédération Construction. www.adeb-vba.be

Relation presse :

Anne-Sophie Dekeyser – 0473 97 51 98 - redactionbxl@gmail.com

Didier Cartage, directeur général de l'ADEB, et Raymund Trost, président de l'ADEB, sont disponibles pour interview.



Visite de chantier : la Royale Belge

Plusieurs immeubles de bureaux édifiés à Bruxelles durant les années 1960, au lendemain de la guerre, ont des qualités architecturales exceptionnelles. Les principes: étages tous identiques, bureaux modulables avec cloisons amovibles, fenêtres conçues pour être ouvertes sans perturber le travail, clarté et éclairage en abondance et sol des bureaux recouverts de moquette pour atténuer les bruits. Les espaces d'accueil, de classement, le stockage d'archives, le restaurant d'entreprise et les places de parking sont indispensables. L'immeuble doit accueillir 1.500 employés et répondre aux prévisions d'extension à 2.500 personnes.

La Royale Belge est un témoin unique de cette nouvelle approche architecturale. Le siège de cette société d'assurance (fondée en 1853 - actuel AXA) est édifié de 1967 à 1970 selon les plans des architectes René Stapels et Pierre Dufau. Lors de la construction, les architectes ont été soumis à des contraintes lourdes, avec le maintien des étangs, de la hêtraie en totalité soit ½ hectare, et sur la hauteur de l'immeuble qui ne doit pas dépasser la cime des arbres. Il fut dès sa création salué comme une réalisation majeure d'un grand modernisme, et publié dans plusieurs ouvrages et revues spécialisées, au niveau national et international.

Le siège de la Royale belge peut se décrire assez simplement comme une grande croix sur un socle de verre entouré d'un plan d'eau. Le bâtiment en croix abrite 3.000m² sur 8 niveaux. La tour est entièrement réalisée en poutrelles d'acier patinable ayant la particularité de se couvrir d'une couche auto-protectrice formée par les oxydes de métal qui prend alors une patine brune en parfaite harmonie avec la coloration légèrement fumée des vitrages.

Le Gouvernement a choisi à dessein d'entamer une procédure d'inscription sur la liste de sauvegarde et non de classement pour permettre une gestion plus souple du bien, afin de favoriser sa réaffectation et sa réintégration dans le circuit économique actuel, ce qui leur permet aujourd'hui de l'équiper d'un hôtel, de restaurants, d'un food market (15.000m² pour la partie services), d'un club de fitness (4.000m²), de bureaux (30.000m²) et d'une piscine à ciel ouvert de 25 mètres sur 7,5, soit la première piscine à ciel ouvert en dur de la capitale.

"C'est la première fois qu'un bâtiment de cette ampleur, réputé intouchable car symbole de la puissance économique de l'époque, s'ouvrira au public. C'est aussi la première fois que l'on touche autant à un bâtiment inscrit sur la liste de sauvegarde. Il s'agit d'un projet tout à fait inédit" se félicite Bety Waknine, directrice d'urban.brussels.